



DASSAULT AVIATION

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

17 NOVEMBRE 2020

DECLARATION CFDT

Congés/RTT 2021/2022

Aujourd'hui, il est question de finaliser les congés 2021/2022.

Les salariés, par notre intermédiaire, vous ont signalé qu'après une année si difficile, de part les confinements imposés et l'angoisse sanitaire, ils ne souhaitent pas une nouvelle fois être contraints au sein de leur société pour la prochaine période de congés à venir.

Après des NAO calamiteuses, vous auriez tort d'attiser le ressentiment des salariés.

La CFDT vous le redit. Les inégalités 2020 sur la gestion des congés et notamment la ponction des jours de congés et de CET vous imposent aujourd'hui de laisser demain plus de liberté à vos salariés sans quoi vous risquez de gripper la machine.

Il est temps que vous redonniez aux managers la liberté d'organiser dans leurs équipes, en bonne intelligence, les congés de tous comme cela se fait dans de très nombreuses entreprises.

C'est pourquoi, la CFDT vous réitère sa demande de libre disposition des congés et la réintégration des 3 jours de RTT manquants sur les 6 jours perdus suite à l'accord signé en 1999.

LA CFDT :

1^{er} Syndicat
de FRANCE

1^{er} Syndicat
des cadres du privé

Toutes nos infos ici :

